

ADMISSION EN BREVET DES MÉTIERS D'ART DE LA BRODERIE

Fiche à remplir par le candidat

- Pour quelles raisons souhaitez-vous préparer le Brevet des Métiers d'Art de la Broderie ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Avez-vous participé à des séances d'informations (Journées Portes Ouvertes, Salons, Mini-stages, Entretiens avec des professionnels ...) ? Si oui, précisez lesquelles :

.....

.....

.....

.....

.....

- Précisez vos vœux pour la rentrée scolaire 2025

<u>Intitulé de la formation</u>	<u>Établissements demandés</u>
1 ^{er} vœu
2 ^{ème} vœu
3 ^{ème} vœu

Signature du (de la) candidat (e)

ADMISSION EN BREVET DES MÉTIERS D'ART DE LA BRODERIE

Les candidats s'engagent à suivre le cycle de formation (2 ans).

FICHE PÉDAGOGIQUE

Cachet de l'établissement d'origine

NOM :

PRENOM :

ATTENTION : L'ANGLAIS est la seule langue vivante enseignée au
Lycée Gilles Jamain 2A, Bd Pouzet 17300 ROCHEFORT SUR MER

Observations du professeur principal, au nom de l'équipe pédagogique, sur la poursuite d'études dans la filière demandée :

Date :

Nom :

Signature :

Avis du chef d'établissement

Date :

Nom :

Signature :

Vu et pris connaissance par le candidat

Nom :

Date :

Signature :

CONSTITUTION DU DOSSIER

DOCUMENT
A CONSERVER
PAR LE CANDIDAT

PIÈCES A JOINDRE

- Photocopie d'une pièce d'identité.
- Lettre de motivation obligatoire + dossier de réalisations personnelles sur support papier ou numérique (photos : broderies, œuvres, ...)**

Pour les candidats issus de la formation générale et/ou d'un autre secteur professionnel :

- ✉ **L'obligation de se présenter en candidat individuel au diplôme du CAP Arts de la Broderie dominante : Main, en classe de 1^{ère} année BMA Broderie.**
- ✉ Terminales : CAP Arts de la Broderie, CAP Métiers de la Mode Vêtement, CAP Secteurs relevant des Arts Appliqués et/ou des Métiers d'Art, ... :
- Photocopies des bulletins trimestriels ou semestriels des années scolaires 2023/2024 et 2024/2025.

Pour les candidats déjà bacheliers ou titulaires d'un autre diplôme, joindre également :

- Photocopies des bulletins de la dernière année dans l'établissement secondaire.
- Photocopies éventuellement des diplômes obtenus et/ou des relevés de notes.**

Pour les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger, joindre également :

- Photocopie du diplôme, éventuellement traduction en langue française par un traducteur assermenté.

Pour les candidats de la formation professionnelle des adultes avec positionnement :

- Joindre tous justificatifs permettant de postuler à l'entrée de la formation en Brevet des Métiers d'Art.

DEPÔT DU DOSSIER

Le dossier complet et dûment renseigné devra parvenir au :

LYCÉE PROFESSIONNEL GILLES JAMAIN
Secrétariat de Direction – candidature 1BMA
2 A, Boulevard Edouard Pouzet – BP 90319
17312 ROCHEFORT CEDEX

UNIQUEMENT PAR VOIE POSTALE POUR LE 30 MAI 2025 DÉLAI DE RIGUEUR

COMMISSION DE RECRUTEMENT

Critères : Le candidat est retenu sur la liste principale ou sur la liste complémentaire en fonction :

- Du projet professionnel et de la motivation.
- Des avis de poursuites d'études émis sous la responsabilité du professeur principal et du Chef d'Etablissement d'origine.
- De ses résultats scolaires retracés sur l'ensemble des bulletins joints au dossier.
- De la capacité d'accueil dans la spécialité demandée.

NB : Les candidats devront être mobiles concernant les Périodes de Formation en Milieu Professionnel, (PFMP se situant sur tout le territoire national voire à l'international).

L'établissement se réserve le droit de convoquer en entretien individuel les candidats susceptibles d'être retenus.

La décision concernant la candidature sera notifiée par courrier, **aucune réponse ne sera transmise oralement.**